



VIA FRANCIGENA VIVERONE - PAVIE

6 jours / 5 nuits

**Randonnée en liberté, avec transfert des bagages.
5 jours de randonnée.**



La Via Francigena (voie des Francs), est un ancien chemin de pèlerinage vers Rome. Son axe principal fut « défini » en 990 par Sigeric, archevêque de Canterbury. Son tracé relie Canterbury en Angleterre, à travers la France, puis la Suisse, et enfin l'Italie jusqu'à Rome.

PROGRAMME

Jour 1 • : Arrivée à **VIVERONE** dans l'après-midi. Visite libre de Viverone et de son lac qui est d'ailleurs le troisième plus grand de la région Piémont. Nuit à l'hôtel.

Jour 2 • VIVERONE → SANTHIA 15 km – 4h00 de marche
Vous longez le lac pour prendre la direction d'Albiano d'Ivrea et profiter d'une belle vue sur l'amphithéâtre morainique d'Ivrea. Vous poursuivez par des routes peu fréquentées pour atteindre Azeglio et le Sanctuaire San Antonio Abate. Après le sanctuaire, vous continuez sur des chemins de terre jusqu'à Alice Castello. Vous terminerez cette journée par Santhia. Nuit à l'hôtel.

Jour 3 • SANTHIA → VERCELLI 23.5 km – 6h00 de marche
Cette étape traverse la plaine de Vercelli, fortement caractérisée par de nombreuses rizières et les rencontres avec différentes espèces avicoles. Une grande partie de l'étape a lieu sur des sentiers d'alpage et routes champêtres. Une fois à Vercelli, foyer de nombreux vestiges de l'époque romaine vous pourrez admirer ces deux tours : la Torre dell'Angelo et la Torre di Città. Nuit à l'hôtel.

Jour 4 • VERCELLI → MORTARA 32 km – 8h15 de marche
Journée de randonnée plutôt agréable. Certes, l'étape est longue mais la marche s'effectue la plupart du temps sur des pistes gravillonnées, à l'écart de la circulation. Vous traverserez des bourgs agricoles dont certains recèlent de richesses historiques. Dîner et nuit à Mortara.

Jour 5 • MORTARA → GROPELLO CAIROLI 26 km – 6h30 de marche
Etape qui se déroule à travers bois, puis parmi les champs en suivant des pistes de terre. Loin des hordes touristiques vous pourrez découvrir des villages paisibles où l'on mène une vie rurale Italienne. À Gropello Cairoli se trouve l'impressionnante église San Giorgio. Dîner et Nuit.



VIA FRANCIGENA VIVERONE - PAVIE

6 jours / 5 nuits
...

Jour 6 • GROPELLO CAIROLI → PAVIE 18.5 km – 4h45 de marche

La marche se déroule sur des pistes jalonnées de rizières ou de champs de maïs longeant par moments le bord du Tessin. Arrivés à Pavie vous pourrez profiter de son riche passé comprenant l'Eglise Santa Maria del Carmine, la chartreuse de Pavie ainsi que son plus vieil édifice La basilique San Pietro in Ciel d'Oro. Fin du séjour après récupération des bagages.

Fin du circuit à votre arrivée à PAVIE

FICHE PRATIQUE

NIVEAU Moyen – de 4 à 8h00 de marche par jour sur des sentiers balisés

PORTAGE

Uniquement vos affaires de la journée

HEBERGEMENT

En chambre double ou 2 lits, en hôtels, auberge et chambre d'hôtes

DEBUT DU SEJOUR l'accueil à lieu au premier hôtel à Viverone

FIN DU SEJOUR le circuit se termine le dernier jour de la randonnée à votre arrivée à Pavie

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement : 5 nuits en auberge, hôtels et/ou chambres d'hôtes.
- La demi-pension (vin et boissons non compris) sauf diner du J3
- Le topo guide de la randonnée (**1 pour 1 à 4 personnes**).
- Le transport des bagages selon formule.

NE COMPREND PAS

- Le transport aller/retour jusqu'au lieu de rendez-vous et de dispersion
- Le diner du J3
- Les repas de midi
- Les boissons et dépenses personnelles
- L'assurance annulation et/ou assistance
- Les frais d'inscription éventuels,
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans "Le prix comprend".



VIA FRANCIGENA VIVERONE - PAVIE

6 jours / 5 nuits

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMALITÉ Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

SANTÉ

Aucun vaccin n'est obligatoire ; nous vous conseillons d'être à jour pour toutes vos vaccinations classiques (diphthérie, tétanos, typhoïde, poliomyélite) et de vous procurer la carte européenne d'assurance maladie

QUEL ÉQUIPEMENT PRÉVOIR

- 1 sac à dos pour les affaires de la journée (pull, vêtement de pluie, le pique-nique et une gourde d'eau, appareil photo...) 30/40 litres
- 1 paire de chaussures de marche montantes et légères, type randonnée déjà rodée,
- 1 short, un maillot et une serviette de bain,
- 1 veste coupe-vent (type goretex) cape de pluie ou ciré,
- 1 pantalon ample (toile ou randonnée), un pull de laine ou fourrure polaire,
- plusieurs paires de chaussettes et sous-vêtements,
- lunettes de soleil, crème solaire, chapeau, crème labiale,
- 1 paire de tennis, sandales (selon la saison) un survêtement ou vêtement ample pour le soir,
- 1 gourde d'un litre minimum, une boîte hermétique et des couverts,
- 1 pharmacie (gaze, élastoplast, antalgique...),
- 1 paire de bâtons de marche

TRANSFERT DE VOTRE SAC

Nous vous demandons de déposer votre bagage dans le hall de chaque hébergement le matin à 8H00 et de ne prévoir IMPÉRATIVEMENT 1 SEUL BAGAGE PAR PERSONNE **NE DÉPASSANT PAS 15 KG** ; au-delà le transporteur pourra vous facturer, en fin de randonnée, un supplément ou refuser catégoriquement de transporter votre bagage s'il est trop encombrant.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes valises le NOM de la personne responsable de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).

Un supplément de 4€ par étape (à régler directement sur place) sera demandé par le transporteur aux personnes qui se présenteront au départ avec un sac excédant les 15kg.

L'excédent de poids sera placé dans un sac individuel fermé fourni par le transporteur.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes valises le NOM de la personne responsable de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).

HEBERGEMENT

Lorsqu'un hébergement est complet :

- Soit nous sommes contraints de vous faire passer 2 nuits au même hébergement et d'organiser un transfert (**ce qui ne change en rien le contenu de votre randonnée**)
- Soit nous pouvons modifier légèrement l'itinéraire pour trouver un hébergement disponible.

Dans tous les cas vous en serez informé au plus tôt.

ATTENTION : Les chambres ne seront disponibles qu'à partir de 16 H.



VIA FRANCIGENA VIVERONE - PAVIE

6 jours / 5 nuits
...

MOYENS D'ACCES

EN TRAIN

Renseignements auprès de la SNCF au 36 35 ou sur le site www.voyages-sncf.com

Et sur le site <http://www.trenitalia.com/>

*Gare d'accès : Ivrea puis bus pour Viverone <http://www.atapspa.it/>

*Gare de dispersion : Pavie

EN VOITURE

Vous pouvez consulter votre itinéraire sur le site : www.viamichelin.com

Pour le retour

Pavie - Ivrea en train, horaires sur : <http://www.trenitalia.com/>

Puis Ivrea - Viverone en bus : <http://www.atapspa.it/>

RESTAURATION

Les petits déjeuners sont traditionnels (parfois sous forme de buffet) et **sont servis vers 8H**. Si vous désirez prendre votre petit déjeuner plus tôt, voir avec l'hôtelier la veille si cela est possible. Les dîners sont en général servis à partir de 19 H 30 ; ils sont composés la plupart du temps du menu du jour. Pas de choix de menu dans la majorité des hébergements sauf avec un supplément (à votre charge). Les boissons ne sont pas comprises dans la demi-pension.

REPAS DE MIDI

Les paniers repas du midi ne sont pas inclus dans notre prestation. Vous pouvez les commander directement la veille à l'hôtelier (à payer sur place, de **7 à 11 € par personne selon les établissements**) ou les acheter dans les villages, aux commerces existants.



VIA FRANCIGENA VIVERONE - PAVIE

6 jours / 5 nuits

...

INFORMATIONS TOURISTIQUES

LA VIA FRANCIGENA

La via Francigena (pouvant se traduire par la « voie qui vient de France ») est un réseau de routes et chemins empruntés par les pèlerins venant de « France » (aussi bien l'actuel pays de France que le sud de l'Allemagne longtemps considéré comme « le pays des Francs ») pour se rendre à Rome. Il serait trop restrictif de l'identifier au seul itinéraire de Sigéric, archevêque de Canterbury, qui effectua le trajet en 990 et en laissa la description dans un document qui récapitule ses 80 étapes, lors du voyage de retour depuis la « ville éternelle » jusqu'au siège de son évêché. Toutefois, le voyage de Sigéric permet de donner un visage aux millions de pèlerins qui se sont rendus à Rome depuis les différentes provinces françaises.

À l'instar du chemin de Compostelle, c'est une importante voie de pèlerinage médiévale qui a été récemment l'objet d'études, d'un balisage et d'une reconnaissance en 2004 par le Conseil de l'Europe comme « grand itinéraire culturel du Conseil de l'Europe »¹.

La via Francigena inclut notamment, à rebours, le chemin de Saint-Jacques des Italiens (permettant d'atteindre la via Tolosana ou la via Gebennensis). Prolongée au-delà de Rome, la via Francigena du Sud permet d'atteindre le sanctuaire de Monte Gargano à Monte Sant'Angelo (par la via Micaelica) et les ports d'embarquement apuliens vers la Terre sainte.

« Tous les chemins mènent à Rome » : il n'y avait pas d'itinéraire unique pour se rendre au tombeau de saint Pierre dans la basilique Saint-Pierre du Vatican à Rome. C'était avec celui de Jérusalem (lieux saints : Bethléem, Saint-Sépulcre, etc. : les pèlerins étaient appelés « paulmiers ») et celui de Compostelle (tombeau de Saint Jacques : les pèlerins étaient appelés « jacquets »), l'un des trois grands pèlerinages chrétiens. Les pèlerins de Rome étaient appelés « roumieux » ou « romées » (d'où le prénom italien Romeo).

Un des itinéraires importants est matérialisé par le tracé du voyage entrepris en 990 par Sigéric de Canterbury, archevêque de Canterbury (primat de l'Église d'Angleterre), qui se rendit à Rome afin d'y rencontrer le pape et recevoir le pallium des mains du pape Jean XV. Sigéric décrit précisément les 80 étapes de son itinéraire dans un texte qui nous est parvenu.

Le parcours compte près de 1 700 kilomètres à partir de Cantorbéry.

À l'initiative de la Toscane et sous l'égide du Ministère italien de la culture, un projet regroupant plusieurs régions d'Italie travaille à une revitalisation du parcours, sur le modèle du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. La via Francigena n'est pas identifiable par un symbole aussi connu que la coquille de Saint-Jacques-de-Compostelle. En l'absence de signalétique officielle, le balisage peut revêtir diverses formes selon les pays mais intègre habituellement la figure d'un pèlerin.



VIA FRANCIGENA VIVERONE - PAVIE

6 jours / 5 nuits

...

PRATIQUE

Le carnet du pèlerin ou « credencial » ou « créanciale » :

Ce document est bien connu des pèlerins, il permet de garder une trace écrite de son parcours. Ce passeport est à tamponner à chaque étape et atteste de votre état de pèlerin.

Il est délivré par les associations jacquaires - site Internet

www.chemincompostelle.com/Associations/Associations.html

https://lescheminsverscompostelle.fr/credencial/demande_credencials.php

ASSURANCE

Conformément à la réglementation, nous sommes assurés en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant nous ne saurions nous substituer à votre Responsabilité Civile Individuelle. Il est indispensable de posséder une garantie multirisques couvrant les frais d'annulation – rapatriement – maladie – accident de voyage – perte ou vol de bagages – interruption de voyage.

LE VOYAGE LIBERTÉ

Ce circuit s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité.

Nous vous fournissons toutes les indications nécessaires au bon déroulement de votre circuit, mais nous ne pouvons en aucun cas être responsables d'une erreur d'itinéraire ou d'un départ trop tardif le matin qui pourrait poser des problèmes pour arriver à l'étape suivante.

RÈGLEMENT

À l'inscription : Acompte de 30 % du prix du séjour.

Un mois avant le départ : règlement du solde.

Règlement par CB ou chèque

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas de désistement de votre part, les frais retenus seront les suivants :

- plus de 30 jours avant le départ : 15% du montant total du voyage sera retenu pour tous les Voyages Liberté et en groupe.

Ces frais ne sont pas remboursables par la garantie annulation des assurances que nous vous proposons.

- de 30 à 21 jours avant le départ : 25 % du montant du séjour,

- de 20 à 8 jours avant le départ : 50 % du montant du séjour,

- de 7 à 2 jours avant le départ : 75 % du montant du séjour,

- moins de 2 jours avant le départ ou non-présentation au départ : 100 % du montant du séjour.